

A - Description du cadre (suite)

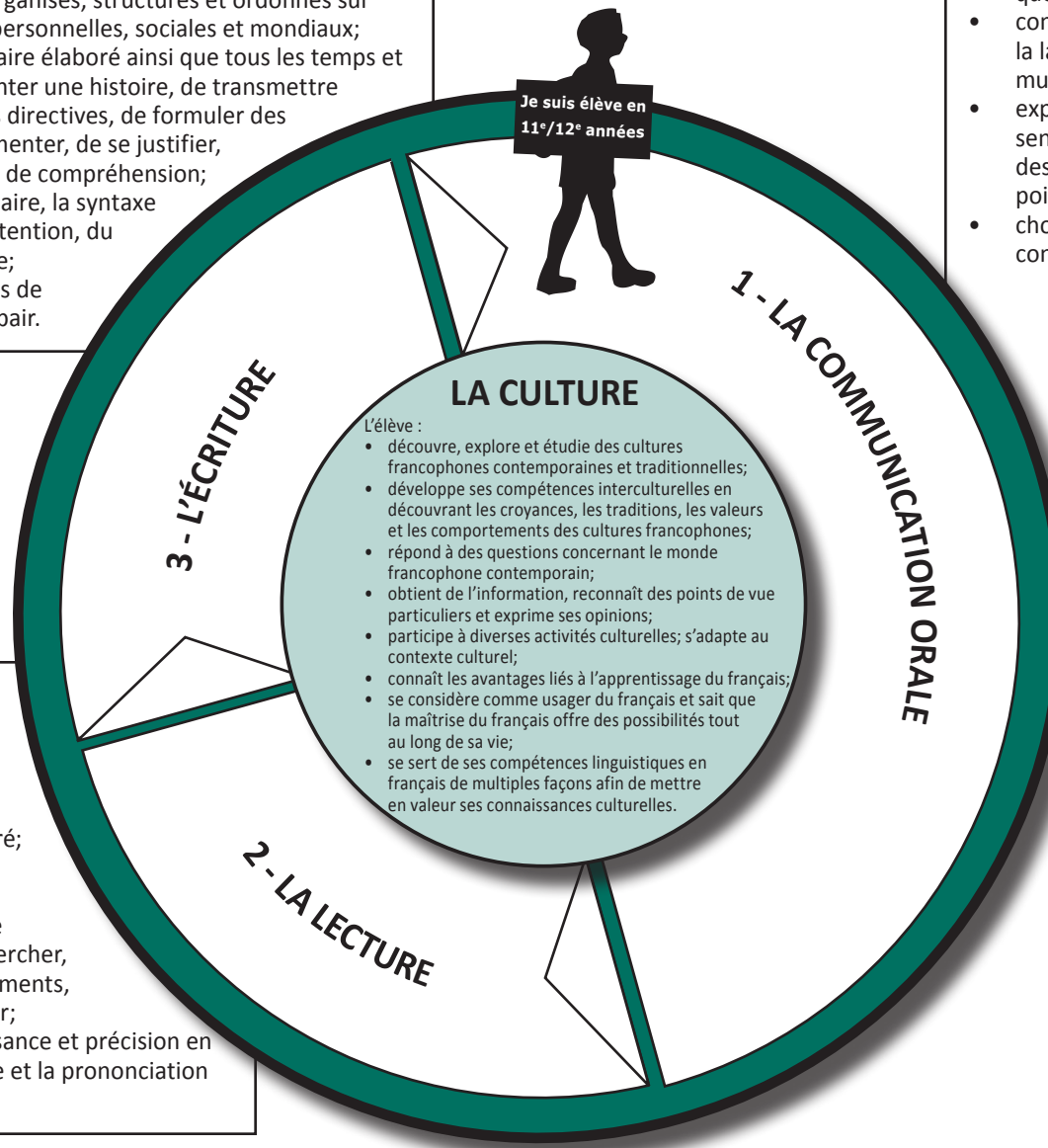
PORTRAIT DE L'APPRENANT EN 11^e ET 12^e ANNÉES

L'élève :

- rédige divers textes détaillés, organisés, structurés et ordonnés sur un large éventail de questions personnelles, sociales et mondiaux;
- emploie des mots d'un vocabulaire élaboré ainsi que tous les temps et les modes verbaux afin de raconter une histoire, de transmettre de l'information, de donner des directives, de formuler des critiques, de persuader, d'argumenter, de se justifier, de se divertir et de faire preuve de compréhension;
- choisit le vocabulaire, la grammaire, la syntaxe et le registre en fonction de l'intention, du contexte et de la forme du texte;
- organise et révise ses rédactions de manière autonome ou avec un pair.

L'élève :

- lit des textes complexes de genres différents et communique avec leur sujet de manière autonome et dans le cadre d'un apprentissage structuré;
- comprend les textes, y réagit et établit des liens personnels;
- utilise divers médias textuels à de nombreuses fins : visionner, rechercher, obtenir et analyser des renseignements, tirer des conclusions ou se divertir;
- lit des textes à haute voix avec aisance et précision en respectant l'intonation, le rythme et la prononciation de la langue française.



L'élève :

- participe à des conversations de plus en plus complexes, spontanées et soutenues ayant trait à sa vie privée et à des questions sociales et mondiaux;
- communique avec d'autres usagers de la langue française dans le cadre de multiples situations réelles et interactives;
- exprime et justifie ses opinions et ses sentiments, donne des conseils, font des prévisions et discutent de différents points de vue;
- choisit le niveau de langue adapté au contexte;
 - emploie tous les temps et les modes verbaux adaptés au contexte en respectant la prononciation, le rythme, l'intonation et la syntaxe de la langue française;
 - parle en français en utilisant un langage plus élaboré, avec une certaine confiance et de manière relativement autonome.

👁️ À NOTER :

En parlant de sa vie au sein de la salle de classe et en faisant des liens personnels avec son apprentissage du français, l'élève est en mesure de communiquer en français de façon authentique hors de la salle de classe. De la 9^e à la 12^e année, l'élève peut réaliser des actes de communication tels que :

- caractériser quelqu'un ou quelque chose
- parler du passé
- exprimer un sentiment et une opinion
- donner des conseils
- émettre des hypothèses
- justifier son point de vue
- discuter de l'avenir.

A - Description of the Framework (continued)

PORTRAIT OF THE LEARNER: GRADES 11 & 12

